

# HARAVILLIERS

## Bulletin municipal

Décembre 2009



Le Maire et les membres du Conseil municipal  
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous  
prient à assister à la cérémonie des Vœux qui se dérouleront  
**le samedi 23 janvier 2010 à 17h**  
dans la salle polyvalente.

### 2010, Année du recensement à Haravilliers :

Haravilliers, comme toutes les communes de moins de 10.000 habitants, fait l'objet tous les 5 ans d'une collecte auprès de l'ensemble de sa population.

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire, se rendra à votre domicile à partir du **jeudi 21 janvier 2010**.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

La date limite de remise est fixée au **samedi 20 février 2010**.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent

faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Les résultats seront consultables sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr).

\*\*\*\*\*

### Nouvelle loi sur les chiens dangereux.

Suite à la survenance d'accidents graves, parfois mortels, causés le plus souvent par des chiens dits d'attaque ou de défense, le ministère de l'Intérieur a décidé de compléter et d'améliorer le dispositif en place en rendant obligatoire l'obtention avant le **31 décembre 2009**, d'un permis de détention pour les propriétaires ou détenteurs de chiens de catégories 1 et 2.

A partir du **1<sup>er</sup> janvier 2010**, tout propriétaire ou détenteur de chien dangereux devra être titulaire d'un permis de détention délivré par le maire de sa commune.

Outre les pièces habituelles (certificats d'identification, de vaccination antirabique, d'assurance responsabilité civile et de stérilisation pour la 1<sup>ère</sup> catégorie), il faut disposer :

-d'une évaluation comportementale du chien faite par un vétérinaire. En fonction des résultats, le propriétaire devra la renouveler à intervalles réguliers.

- d'une attestation d'aptitude du maître, délivré à l'issue d'une formation de 7 heures par un formateur habilité (liste auprès de la préfecture du domicile). Les propriétaires ou détenteurs qui n'ont pu obtenir leur attestation avant le 31 décembre devront se manifester auprès du Maire et lui faire savoir la date de rendez-vous chez le formateur.

En revanche, les propriétaires qui n'auront entrepris aucune démarche pour être en règle au 1<sup>er</sup> janvier 2010 pourront être sanctionnés. La loi prévoit jusqu'à 3 mois de prison et 3.750 € d'amende, ainsi que la confiscation et/ou l'euthanasie du chien.

N'oubliez pas de venir en mairie demander votre permis de détention avant le 31 décembre 2009.

\*\*\*\*\*

### Que se passerait-il si ?.....

Dans le cas de pandémie de grippe H1N1, le SMIRTOM du Vexin assurera un service minimum hebdomadaire d'enlèvement des déchets ménagers.

En fonction du personnel mobilisable, ce service s'effectuera suivant un plan qui comporte trois possibilités.

En accord avec la Mairie d'Haravilliers, les trois cas envisagés sont les suivants :

**Cas 1** : plus de ramassage sélectif le lundi matin, le ramassage de l'ensemble des déchets ménagers aura lieu le jeudi matin. Les verres pourront être déposés aux Points d'Apports Volontaires par les administrés.

**Cas 2** : ramassage des déchets ménagers uniquement sur les axes principaux desservant les hameaux (le plan de cette collecte sera disponible à l'affichage en Mairie et sur le site internet)

**Cas 3** : absentéisme proche de 100% du personnel de ramassage SMIRTOM, les déchets ménagers seront provisoirement stockés sur le terrain communal situé derrière la Mairie dans un enclos spécialement prévu à cet effet, chaque habitant étant chargé d'y amener ses sacs (se munir de sacs résistants, du type sacs à gravats).

Si ce plan d'urgence est mis en œuvre, les habitants seront informés par voie d'affichage en Mairie, individuellement par

courrier distribué en boîtes aux lettres et sur le site internet.

Mais nous n'en sommes encore pas là !....

*Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site internet [www.haravilliers.com](http://www.haravilliers.com)*

\*\*\*\*\*

### Vie associative :

#### CERCLE INFORMATIQUE HARAVILLOIS

Le projet de créer un CERCLE INFORMATIQUE HARAVILLOIS prend corps et nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont répondu au questionnaire.

Les animateurs du cercle, s'efforceront de répondre à vos attentes et ce, dans un esprit de partage, le cercle devant rester un espace où l'entraide est à la base de l'amélioration de nos connaissances en informatique.

Il n'est pas trop tard pour s'inscrire, il suffit de remettre le questionnaire, 12 Chemin du Trou Chaud, en précisant votre nom et votre adresse, sans oublier vos commentaires.

La première réunion est prévue **lundi 18 janvier 2010**, salle des Associations, à **17 heures**.

Vous êtes cordialement invités à nous rejoindre.

Jackie LEFEBVRE, Animateur du CIH.

\*\*\*\*\*

### Passeport biométrique :

Depuis le 14 mai 2009, les passeports biométriques sont délivrés par la mairie de Marines.

Nous vous rappelons que les renseignements et les imprimés de demande de passeport sont à retirer à la mairie d'Haravilliers.

Les demandes de carte nationale d'identité continuent à s'effectuer auprès de la mairie du domicile.

\*\*\*\*\*

### Encombrants :

3 collectes auront lieu en 2010

- le mardi 16 mars
- le mercredi 16 juin
- le mardi 30 novembre

\*\*\*\*\*

### Stage remue ménage

Nous allons vous raconter une étrange histoire ...

Cela se passe dans un village, sans trop de problèmes, dans une campagne fertile et accueillante ... donc un cadre normal. Toutes les semaines, depuis l'automne, 10 à 13 personnes se dirigent subrepticement dans un lieu défini à l'avance et par eux réservé pour d'étranges pratiques. Leur vocabulaire est bizarre : ils entremêlent des mots sans rapport évident les uns avec les autres : paquebot, marmelade, parapluie, cuisine, dentifrice ... Ils évoquent des animaux curieusement associés à des jupes ou des cravates, des lions, des escargots, tigres, ....

Mais aussi des personnages hauts en couleur, tel ce paysan moustachu avec une casquette qui élève des dindons !

Vient également l'image d'une maison (ou est-ce une chaumière ?) avec jardin et piscine, entourée d'une rivière où l'on entendrait des tambours, des violoncelles ....

Bien sûr, il y a « des interventions inopportunes et des moyens notoirement insuffisants mais la politesse est irréprochable »(sic).

Il leur arrive de faire des dessins géométriques qui ressemblent à des totems et de communiquer par chiffre, b5, c2, x8, u2 ....., ce qui semble poser parfois des problèmes d'incompréhension.

« Un humour loufoque plane sur ce groupe ».

Ce groupe, (une secte peut-être ?) a évidemment un meneur, enfin une meneuse, jeune, jolie, qui manage avec autorité ces dangereux déviationnistes et qui leur assène des aphorismes, tel : « avoir un bon moral est aussi important qu'avoir une bonne technique ».

Comment s'appelle ce groupe : les « **remue-ménageurs d'Haravilliers** » !